



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

N°:
No.: 180

LE 22 DÉCEMBRE 1983

MADAME GISELE CÔTÉ-HARPER EST ÉLUE MEMBRE
DU COMITÉ DES DROITS DE L'HOMME DES NATIONS-UNIES

L'honorable Jean-Luc Pepin, ministre des Relations extérieures, est heureux d'annoncer que madame Gisèle Côté-Harper, originaire de Québec, a été élue membre du Comité des Droits de l'homme des Nations Unies. Cette élection s'est déroulée à New York lors d'une récente réunion des Etats parties au Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Le gouvernement du Canada avait posé la candidature de madame Côté-Harper à la succession de M. Walter Surma Tarnopolsky qui, après avoir siégé au sein du Comité de 1977 à 1983, a récemment été nommé juge de la Cour d'Appel de l'Ontario.

Le Comité des droits de l'homme qui est composé de dix-huit experts d'autant de pays, siégeant à titre personnel, est l'organe chargé d'examiner la mise en oeuvre du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, adopté le 16 décembre 1966 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Le Pacte est entré en vigueur le 23 mars 1976 et a maintenant été ratifié par 76 Etats; le Canada l'a lui-même ratifié le 19 mai 1976. Le Comité a également un rôle quasi-judiciaire lorsqu'il se saisit de plaintes soumises conformément aux dispositions du Protocole facultatif se rapportant au Pacte. Les Etats parties au Protocole facultatif qui sont maintenant au nombre de trente, y compris le Canada, reconnaissent que le Comité a compétence pour recevoir et examiner des communications émanant de particuliers relevant de leur juridiction qui prétendent être victimes d'une violation de l'un quelconque des droits énoncés dans le Pacte.

... 2